



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

**LE DOSSIER TOURISTIQUE PREND TOUTE SA SAVEUR
LORS DE LA SÉANCE PUBLIQUE DE LA MRC DE BÉCANCOUR**

Bécancour, le 14 février 2013 – Lors de l'assemblée régulière du 13 février 2013, deux points ont particulièrement retenu l'attention, soit le dossier de la Commission municipale du Québec et l'embauche du conseiller en développement touristique. Tout au long de la séance, d'autres points ont été discutés tels que la présentation des dossiers d'investissement du Fonds de soutien aux territoires en difficulté (FSTD), la journée de la ruralité, les actions culturelles ainsi que les règlements sur l'eau potable de Gaspé et de Saint-Bonaventure.

Le 9 janvier dernier, le conseil des maires adoptait une résolution qui mandatait la MRC a été à faire une demande auprès du président de la Commission municipale du Québec pour obtenir les services d'un arbitre, celle-ci demandait à ce que les quatre municipalités (Sainte-Marie-de-Blandford, Saint-Pierre-les-Becquets, Saint-Sylvère et la Ville de Bécancour) fassent parvenir une requête pour intervenir dans le litige qui persiste entre elles et la MRC de Bécancour. Aucune d'elle n'a fait un suivi ce qui a engendré des discussions musclées entre les maires. « *Il est important de trouver une solution pour régler rapidement la situation. Il faut déterminer qui fait quoi et qui paye quoi* » mentionne le préfet, monsieur Mario Lyonnais. Les quatre municipalités concernées se réuniront, sous peu, pour déterminer ensemble les sujets suggérés en médiation.

Par la suite, l'embauche du conseiller en développement touristique a également donné lieu à des échanges épicés étant donné la résolution que la MRC avait adoptée lors de la dernière séance du conseil des maires qui demandait au CLD qu'elle présente toutes les dépenses qui seront affectées pour le tourisme aux séances régulières du conseil des maires pour autorisation. Monsieur Guy Saint-Pierre, maire de Manseau, a tenu à rappeler aux membres du conseil, que suite à la décision rendue par la Commission municipale du Québec, les dépenses engagées seront régularisées en fonction de la situation. Selon la décision de la Commission municipale, les maires des huit municipalités ont convenu, s'il y a lieu, de partager les frais reliés à l'embauche du conseiller. Pour l'instant, le CLD de la MRC de Bécancour fonctionne, pour la portion dite « générale » avec le budget 2012 et ce, jusqu'au mois d'avril prochain. Pour les huit municipalités, le développement et la commercialisation touristique doivent se faire maintenant.

FONDS DE SOUTIEN AUX TERRITOIRES EN DIFFICULTÉ (FSTD)

Il a été adopté d'octroyer des subventions à cinq promoteurs dans le cadre du FSTD. Les projets présentés sont la soirée plein air dans le cadre du carnaval de Gentilly, le développement de la filière des produits forestiers non ligneux (PFNL), la relocalisation et acquisition d'équipements pour le dépanneur Marielandais, l'agrandissement du Marché Godefroy et un aménagement des aires de jeux et acquisition de modules et jeux pour le CPE Chez-Moi Chez-Toi. Le montant total accordé est de 75 400 \$ pour des investissements de 757 066 \$.

JOURNÉE DE LA RURALITÉ

Le 6 avril prochain se tiendra la journée de la ruralité au Centre-du-Québec dans la municipalité de Sainte-Louis-de-Blandford. Les participants proviennent des cinq MRC du Centre-du-Québec. Cette journée leur permet de se réunir avec le même intérêt soit, de contribuer au rayonnement de nos milieux ruraux. Cette activité alimentera la communauté afin de se donner une orientation commune en vue de se façonner un avenir socioéconomique prospère. Elle offre une excellente occasion de promouvoir les bons coups en développement et les démarches de mobilisation citoyenne.

ACTIONS CULTURELLES

Le comité culturel de la MRC de Bécancour prépare un projet intitulé « *si la MRC m'était contée* ». Celui-ci veut faire connaître l'histoire de chaque municipalité à travers des anecdotes inventées ou réelles et il offrira à la population de la MRC de Bécancour l'occasion de connaître et de s'approprier son milieu.

Six municipalités organiseront des activités dans leur bibliothèque au cours de l'année 2013. On y retrouve Parisville, Manseau, Lemieux, Deschailons-sur-Saint-Laurent et les secteurs de Gentilly et Saint-Grégoire de la Ville de Bécancour.

Le comité culturel organisera un concours de photographie auprès de la population dont la thématique est orientée vers des images des lacs de la région, mais qui doit comprendre obligatoirement, une caractéristique qui représente la municipalité, et ce, en prévision d'illustrer le calendrier 2014.

LES RÈGLEMENTS DE GASPÉ ET DE SAINT-BONAVENTURE

Un tour de table a permis de connaître la position de chacune des municipalités dans le cadre du dossier des règlements de Gaspé et de Saint-Bonaventure. Ceux-ci font référence au soutien pour le règlement sur l'eau potable qui a été adopté par les municipalités. Par exemple, à Gaspé, les autorités municipales ont interdit l'exploration et l'exploitation pétrolière dans le périmètre urbain et ont forcé l'entreprise à suspendre les travaux de forage qui étaient prévus à proximité des résidences. Le 12 mars prochain, la municipalité de Fortierville organisera une séance d'information à la salle communautaire.

PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DES MAIRES

La prochaine séance régulière du conseil des maires aura lieu le 13 mars prochain dans la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard à la salle de l'âge d'or.

-30 -

Pour information :
André Roy
Directeur général
CLD et MRC de Bécancour
819 298-2070
a.roy@mrcbecancour.qc.ca

Source :
Isabel Rouette
Conseillère en communication
CLD et MRC de Bécancour
819 298-3300 poste 243
i.rouette@cldbécancour.qc.ca